



**FASMI**  
FEDERATION AUTONOME DES SYNDICATS  
DU MINISTERE DE L'INTERIEUR  
Affilié à  
**UNION NATIONALE DES SYNDICATS AUTONOMES**  
**25 rue des Tanneries - 75 013 PARIS**  
Tél : 01 71 18 22 94 - Fax : 01 71 18 22 90  
Email : unsa@fasmi.fr

Paris, le 04 juillet 2017

## **DECLARATION PREALABLE A L'ASSEMBLEE PLENIERE DE LA COMMISSION NATIONALE D'ACTION SOCIALE**

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les représentant(e)s de l'administration,  
Cher(e)s collègues,

L'assemblée plénière de la CNAS est réunie ce jour pour faire un point sur l'avancée des travaux des groupes de travail mais également pour faire un point budgétaire des consommations et des prévisions d'ici à la fin de l'exercice 2017.

Si du côté des groupes de travail nous ne pouvons que nous réjouir de leurs avancées, de même que du déroulement de la journée des vice-président de CLAS, l'UNSA FASMI souhaite faire part à cette assemblée de ses inquiétudes en terme de budget.

Si des efforts ont été fait l'année dernière par l'abondement du budget par la SDASAP PN , ils restent cependant insuffisant eu égard à l'augmentation des effectifs globaux. L'UNSA FASMI demande que le budget de l'action sociale soit augmenté à la hauteur des recrutements qui ont été opérés et de ceux à venir. En effet, l'action sociale est l'un des levier de la lutte contre les RPS mais aussi du bien être des agents. Malheureusement, à ce jour, plus que des efforts dans le domaine, c'est une véritable volonté de développer l'action sociale au sein de notre Ministère qui nous fait défaut. Trop de chantiers sont bloqués pour des raisons budgétaires, certains par manque de volonté de faire avancer nos travaux. Les agents du Ministère de l'Intérieur, et ce tous périmètre confondu, ont le droit à une vraie politique d'action sociale. De vraies solutions aux problèmes qu'ils rencontrent dans ces domaines, que ce soit en terme de réservation de berceaux dans les crèches, de la prise en compte de leurs horaires souvent atypiques et/ou décalés, de leur accès à des modes de restauration, l'accès au logement. Oui la CNAS traite de ces sujets mais les budgets alloués ne permettent pas de traiter de ces problématiques en profondeurs.

Que dire également des douze euros de moyenne par an dont bénéficient les agents dans le cadre de nos actions? Ces douze euros représentent à peine le prix d'une place de cinéma... Peut-on réellement parler d'action sociale au regard de ce montant?

Ainsi, et au risque de nous répéter, l' UNSA FASMI demande que notre souhait de voir le budget de la CNAS réévalué à hauteur de l'augmentation du nombre des agents du Ministère soit entendu par cette assemblée et plus particulièrement par les membres de notre administration.

Enfin, nous ne pouvons clore cette déclaration préalable sans faire part une nouvelle fois de nos inquiétudes quant au fonctionnement de l'ANAS qui fait partie des associations subventionnées par notre Ministère. Si la gestion financière semble s'assainir et ce grâce aux différents dialogues de gestion et contrôles opérés, la gestion humaine nous inquiète particulièrement. Nous avons dénoncés cette situation lors de l'assemblée générale de l'association mais il nous semblait également important de le faire devant cette assemblée plénière de la CNAS qui a un droit de regard sur les subventions allouées aux différentes associations, et de fait un droit de regard sur leur gestion et notamment la gestion des agents du Ministère mis à disposition de l'association. Aujourd'hui les enjeux sont aussi nombreux que les attentes. L'ANAS n'est plus en mesure d'y répondre et l'UNSA POLICE s'étonne que l'Administration n'ait aucune exigence sur ses activités. De plus, l'UNSA POLICE espère que l'administration a bien pris toutes les garanties sur la qualité des encadrants dans les centres de vacances.

Nous vous remercions de votre attention et demandons que cette déclaration préalable soit annexée au procès verbal de séance.

Les représentants de l'UNSA FASMI